

# **GUIDE OFFICIEL DE LA PHASE PILOTE**

**PRO QUALIFIÉ**

**Référentiel Qualité – Formation Professionnelle Continue et Qualifiante**

**Version 1.0**

## Bienvenue

Nous vous remercions de l'intérêt que vous portez à la phase pilote de **PRO QUALIFIÉ – Formation Professionnelle Continue et Qualifiante**.

Ce guide a pour objectif de présenter de manière claire les principes, les objectifs et le déroulement de cette phase préparatoire, ainsi que les engagements réciproques entre PRO QUALIFIÉ et les organismes participants.

La phase pilote constitue une étape essentielle avant le lancement officiel du référentiel. Elle permet de confronter les critères d'évaluation aux réalités du terrain afin de construire un dispositif de qualité crédible, pragmatique et adapté au contexte ivoirien.

Nous espérons que ce document répondra à vos principales interrogations et vous permettra d'aborder cette démarche en toute confiance.

## Sommaire

1. Pourquoi une phase pilote ?
2. Présentation de PRO QUALIFIÉ
3. Les principes de la phase pilote
4. Les objectifs de la phase pilote
5. Qui peut participer ?
6. Comment se déroule la phase pilote ?
7. Le rôle des organismes participants
8. Les engagements de PRO QUALIFIÉ
9. Ce que recevront les organismes participants
10. Confidentialité
11. Les suites de la phase pilote
12. Nous contacter

## **1. Pourquoi une phase pilote ?**

Avant le lancement officiel du référentiel **PRO QUALIFIÉ – Formation Professionnelle Continue et Qualifiante**, une phase pilote est organisée auprès d'un nombre limité d'organismes représentatifs du secteur.

Cette étape permet de confronter le référentiel aux pratiques et aux réalités du terrain afin de vérifier que ses critères, ses méthodes d'évaluation et ses outils sont pertinents, applicables et adaptés aux organismes de formation en Côte d'Ivoire.

La phase pilote constitue ainsi une étape de validation et d'amélioration indispensable avant la mise en œuvre officielle du label.

## **2. Présentation de PRO QUALIFIÉ**

PRO QUALIFIÉ est un projet privé indépendant dont la mission est de promouvoir, reconnaître et valoriser les organisations engagées dans une démarche de qualité et d'amélioration continue.

Le projet développe progressivement des référentiels sectoriels adaptés aux spécificités de chaque domaine d'activité.

Le secteur de la **formation professionnelle continue et qualifiante** est le premier à faire l'objet d'une phase pilote, avec l'ambition de construire un référentiel robuste, crédible et en adéquation avec les réalités nationales.

## **3. Les principes de la phase pilote**

La phase pilote repose sur cinq principes fondamentaux :

### **Impartialité**

Les observations sont réalisées de manière objective et sans parti pris.

### **Confidentialité**

Les informations recueillies sont protégées et utilisées uniquement dans le cadre de la phase pilote.

### **Transparence**

Les objectifs, les méthodes et le déroulement de la démarche sont clairement expliqués aux organismes participants.

### **Amélioration continue**

Les observations recueillies servent à améliorer le référentiel, les outils d'évaluation et les procédures.

### **Co-construction**

Les organismes participants contribuent activement à l'amélioration du futur référentiel grâce à leurs retours d'expérience.

## **4. Les objectifs de la phase pilote**

La phase pilote ne consiste pas uniquement à évaluer les organismes participants. Elle permet également de vérifier, d'améliorer et de consolider le futur référentiel PRO QUALIFIÉ.

Les principaux objectifs sont les suivants :

### **Valider le référentiel**

- vérifier que les critères d'évaluation sont clairs, compréhensibles et applicables ;
- confirmer que les preuves demandées sont réalistes et accessibles ;
- s'assurer que les niveaux d'exigence sont adaptés aux réalités des organismes de formation.

### **Tester les outils**

- valider le système de notation ;
- évaluer le déroulement de l'évaluation pilote ;
- améliorer les outils d'évaluation, les supports et les rapports.

## **Recueillir les retours du terrain**

- identifier les critères à préciser, simplifier ou compléter ;
- recueillir les observations des dirigeants et des équipes ;
- finaliser une version robuste et pertinente du référentiel avant son lancement officiel.

## **5. Qui peut participer ?**

La phase pilote s'adresse principalement :

- aux organismes de formation professionnelle continue ;
- aux cabinets de formation ;
- aux structures proposant des formations qualifiantes ;
- aux organismes intervenant dans le développement des compétences professionnelles.

La participation repose sur une sélection limitée d'organismes représentatifs du secteur.

## **6. Comment se déroule la phase pilote ?**

### **Étape 1 — Prise de contact**

Présentation de la démarche et organisation d'un premier échange.

### **Étape 2 — Rencontre avec la Direction**

Entretien confidentiel d'environ 20 à 30 minutes permettant de mieux comprendre l'organisation et les attentes de l'établissement.

### **Étape 3 — Évaluation pilote**

Application d'une version avancée du référentiel afin d'en tester les critères et les méthodes.

#### **Étape 4 — Restitution confidentielle**

Présentation des observations réalisées, des principaux points forts et des pistes d'amélioration identifiées.

#### **Étape 5 — Amélioration du référentiel**

Analyse des retours recueillis auprès des organismes afin d'améliorer le référentiel et les outils associés.

### **7. Le rôle des organismes participants**

Les organismes participants sont invités à :

- participer librement aux échanges ;
- partager leur expérience et leurs observations ;
- signaler les éventuelles difficultés rencontrées ;
- proposer des pistes d'amélioration lorsque cela est pertinent.

Aucune obligation de labellisation n'est liée à la participation à cette phase pilote.

### **8. Les engagements de PRO QUALIFIÉ**

PRO QUALIFIÉ s'engage à :

- conduire cette phase dans un esprit d'écoute, de respect et de collaboration ;
- garantir l'impartialité des observations ;
- assurer la confidentialité des informations recueillies ;
- utiliser les retours exclusivement pour améliorer le référentiel et les outils associés ;
- ne délivrer aucun label officiel durant cette phase pilote.

## **9. Ce que recevront les organismes participants**

À l'issue de la phase pilote, chaque organisme participant bénéficiera notamment:

- d'un retour confidentiel sur l'évaluation réalisée ;
- d'une synthèse des principaux points forts observés ;
- de recommandations d'amélioration adaptées à son organisation ;
- d'un score indicatif communiqué à titre informatif, sans valeur officielle.

L'objectif est d'apporter une valeur concrète aux organismes tout en contribuant à l'amélioration du futur référentiel.

## **10. Confidentialité**

Toutes les informations, observations et documents communiqués dans le cadre de la phase pilote sont traités de manière strictement confidentielle.

Les informations recueillies sont utilisées exclusivement dans le cadre de la phase pilote et de l'amélioration du référentiel PRO QUALIFIÉ.

Aucune information propre à un organisme ne sera diffusée ou publiée sans son accord préalable, sauf obligation légale.

## **11. Les suites de la phase pilote**

À l'issue de cette phase :

- les observations recueillies seront analysées ;
- le référentiel sera ajusté lorsque cela sera nécessaire ;
- les outils d'évaluation seront consolidés ;
- les procédures seront finalisées ;
- la version officielle du référentiel sera préparée en vue du lancement du label PRO QUALIFIÉ.



Les organismes ayant participé à cette phase contribueront ainsi à la construction d'un référentiel plus pertinent, plus équilibré et mieux adapté aux réalités de la formation professionnelle continue et qualifiante en Côte d'Ivoire.

## **Conclusion**

Construire un référentiel qualité exige de s'appuyer sur l'expérience des professionnels de terrain.

En participant à cette phase pilote, votre organisme contribue directement à la conception d'un dispositif plus crédible, plus réaliste et plus utile pour l'ensemble du secteur.

PRO QUALIFIÉ remercie sincèrement tous les organismes qui accepteront de prendre part à cette démarche collaborative au service de la qualité et de la valorisation de la formation professionnelle continue et qualifiante en Côte d'Ivoire.

## **12. Nous contacter**

**PRO QUALIFIÉ**

**Fabrice Eddy Youan**

Fondateur

☎ Téléphone : +225 05 86 17 36 78

✉ Email : [phase\\_pilote@proqualifie.ci](mailto:phase_pilote@proqualifie.ci)

🌐 Site Internet : <https://www.proqualifie.ci>

**Structurer la confiance. Valoriser les centres engagés.**